



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL**

**Conseil du 13 décembre 2021**

**Délibération n° 2021-0822**

Commission principale : éducation, culture, patrimoine et sport

Commune(s) : Chassieu

Objet : Rapport des délégataires de services publics - Activité d'exploitation du golf de Chassieu par la société Blue Green groupe SAUR - Exercice 2020

Service : Délégation Pilotage ingénierie administrative et financière - Direction Commande publique

**Rapporteur** : Monsieur Bertrand Artigny

**Président** : Monsieur Bruno Bernard

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 150

Date de convocation du Conseil : vendredi 26 novembre 2021

Secrétaire élu(e) : Monsieur Michaël Maire

Affiché le : jeudi 16 décembre 2021

**Présents** : M. Artigny, Mme Asti-Lapperrière, M. Athanaze, Mme Augey, M. Azcué, M. Badouard, M. Bagnon, M. Barla, Mme Baume, M. Ben Itah, Mme Benahmed, M. Benzeghiba, M. Bernard, M. Blanchard, Mme Boffet, Mme Borbon, Mme Bouagga, Mme Bramet-Reynaud, Mme Brossaud, Mme Brunel Vieira, M. Bub, Mme Burricand, M. Camus, Mme Cardona, Mme Carrier, M. Chambon, M. Charlot, M. Cochet, M. Cohen, Mme Coin, Mme Collin, M. Collomb, M. Corazzol, Mme Corsale, Mme Crédoz, Mme Crespy, Mme Creuze, Mme Croizier, M. Dalby, M. Da Passano, M. David, M. Debû, Mme Dehan, M. Doganel, M. Doucet, Mme Dromain, Mme Dubot, Mme Edery, Mme El Faloussi, Mme Etienne, Mme Fontaine, Mme Fournillon, Mme Fréty, Mme Frier, M. Gascon, Mme Geoffroy, Mme Georgel, M. Geourjon, Mme Giromagny, M. Gomez, M. Grivel, Mme Gersperrin, M. Groult, M. Guelpa-Bonaro, Mme Guerin, Mme Hémain, Mme Jannot, Mme Khelifi, M. Kimelfeld, M. Kohlhaas, Mme Lagarde, M. Lassagne, M. Le Faou, M. Legendre, M. Longueval, M. Lungenstrass, M. Maire, M. Marguin, M. Marion, M. Millet, M. Mône, M. Monot, Mme Moreira, Mme Nachury, M. Novak, Mme Panassier, M. Payre, M. Pelaez, Mme Percet, M. Perez, Mme Perriet-Roux, Mme Perrin-Gilbert, Mme Petiot, M. Petit, Mme Picard, Mme Picot, M. Pillon, Mme Popoff, M. Portier, Mme Pouzergue, Mme Prost, M. Quiniou, M. Ray, Mme Reveyrand, Mme Roch, M. Rudigoz, Mme Sarselli, M. Seguin, M. Sellès, Mme Sibeud, M. Smati, Mme Subaï, M. Thevenieau, M. Uhlrich, Mme Vacher, M. Van Styvendael, M. Vergiat, Mme Vessiller, M. Vincendet, M. Vincent, Mme Vullien.

**Absents excusés** : Mme Zdorovtsoff (pouvoir à Mme Collin), M. Vieira (pouvoir à M. Badouard), Mme Sechaud (pouvoir à Mme Edery), Mme Saint-Cyr (pouvoir à M. David), Mme Runel (pouvoir à M. Gomez), M. Rantonnet (pouvoir à M. Quiniou), Mme Lecerf (pouvoir à M. Gomez), M. Kabalo (pouvoir à Mme Prost), M. Godinot (pouvoir à Mme Etienne), M. Girard (pouvoir à Mme Fontaine), M. Galliano (pouvoir à M. Da Passano), Mme Fontanges (pouvoir à M. Charlot), Mme Dupuy (pouvoir à M. Smati), Mme Dubois Bertrand (pouvoir à M. Maire), M. Diop (pouvoir à M. Legendre), M. Devinaz (pouvoir à Mme Reveyrand), Mme Delaunay (pouvoir à Mme Brossaud), M. Chihi (pouvoir à Mme Collin), Mme Charnay (pouvoir à M. Debû), Mme Chadier (pouvoir à Mme Sarselli), Mme Cabot (pouvoir à M. Bub), Mme Burillon (pouvoir à Mme Sibeud), M. Buffet (pouvoir à Mme Pouzergue), M. Brumm (pouvoir à M. Collomb), M. Boumertit (pouvoir à M. Groult), M. Blein (pouvoir à M. Da Passano), M. Blache (pouvoir à Mme Nachury), M. Barge (pouvoir à M. Cochet), Mme Arthaud (pouvoir à M. Millet).

**Conseil du 13 décembre 2021****Délibération n° 2021-0822**

Commission principale : éducation, culture, patrimoine et sport

Commune(s) : Chassieu

Objet : Rapport des délégataires de services publics - Activité d'exploitation du golf de Chassieu par la société Blue Green groupe SAUR - Exercice 2020

Service : Délégation Pilotage ingénierie administrative et financière - Direction Commande publique

Le Conseil,

Vu le rapport du 24 novembre 2021, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Par un contrat de concession conclu pour une durée de 20 ans à compter du 21 octobre 2015 à minuit, la société Blue Green groupe SAUR s'est vu confier la conception, la réalisation et le financement des travaux d'amélioration et de restructuration des installations golfiques ainsi que la gestion et l'exploitation du service public du golf de Lyon-Chassieu.

L'article L 1411-3 du code général des collectivités territoriales (CGCT) précise les modalités de compte-rendu des rapports des délégataires de service public et dispose qu'ils sont soumis à l'ordre du jour de l'assemblée délibérante pour qu'elle en prenne acte.

L'article L 1413-1 du CGCT dispose que la Commission consultative des services publics locaux (CCSPL) doit examiner ces rapports chaque année.

Le rapport du délégataire présenté au Conseil au titre de l'exercice 2020 comporte, notamment, les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution du contrat de concession et une analyse de la qualité des ouvrages ou des services ainsi que les conditions d'exécution du service public.

Les tableaux ci-après présentent, avec un éclairage rétrospectif sur les 3 derniers exercices, les principaux indicateurs d'activité et financiers.

**I - Données financières des exercices 2018-2020**

	2018	2019	2020	Évolution 2019/2020
charges (en k€)	1 906	1 880	1 435	- 24%
chiffres d'affaires (en k€)	2 000	1 934	1 505	- 21 %
résultat net (en k€)	61	62	48	- 23 %

Le niveau du chiffre d'affaires est en baisse du fait des fermetures administratives du site imposées dans le cadre de la crise sanitaire liée à la Covid-19. Cette baisse d'activités s'accompagne d'une baisse du niveau des charges dans les mêmes proportions, ce qui permet de maintenir un résultat net positif.

Dans le détail, les postes les plus en baisse sont les charges de personnel (prise en charge du chômage partiel par l'État mais maintien d'une certaine activité pour l'entretien du site et les tâches administratives) et le coût matières dont la diminution est liée, notamment, à la fermeture du restaurant pour cause de crise sanitaire (5 mois en 2020).

## II - Données d'activité sur les 3 derniers exercices

	2018	2019	2020	Évolution 2019/2020
golf (en k€)	1 135	1 111	969	- 13 %
enseignement (en k€)	308	278	232	- 17 %
boutique (en k€)	147	166	160	- 4 %
restauration (en k€)	405	375	142	- 39 %

L'ensemble des secteurs sont affectés par la baisse d'activité mais la boutique se distingue par une baisse limitée à 4 %, tandis que la restauration est lourdement touchée (- 39 %) du fait d'une fermeture d'une durée plus importante que la partie purement golfique du site.

En 2020, les activités de service public du golf et de l'enseignement représentent 80 % du chiffre d'affaires total contre 72 % en 2019. Cette augmentation étant liée à la baisse marquée de l'activité restauration.

Le chiffre d'affaires enseignement se répartit entre :

- l'enseignement de longue durée des adultes (enseignement lissé) avec un chiffre d'affaires de 122 000 €,
- les cours individuels et les carnets de leçons (enseignement non lissé) avec un chiffre d'affaires de 77 000 €,
- l'école de golf et le scolaire avec un chiffre d'affaires de 32 000 €.

## III - Détail des activités golf et enseignement en volume

	2018	2019	2020	Évolution 2019/2020
abonnements golf	615	652	651	0 %
droits d'entrée unique ( <i>green fees</i> en nombre de passage)	13 099	13 023	10 339	- 21 %

Le nombre d'abonnés reste très stable malgré les fermetures liées à la crise sanitaire.

Par contre, le nombre de passages *green fees* est en baisse de 21 % par rapport à 2019.

Le nombre de départs des abonnés est en légère baisse par rapport à 2018 : 30 095 départs en 2019 contre 31 146 départs en 2018, soit - 3 %.

L'école de golf connaît une légère hausse de fréquentation avec 86 enfants inscrits en 2020 contre 82 en 2019.

Le nombre de licenciés est en baisse avec 1 021 licenciés en 2020 contre 1 120 licenciés en 2019. Comme l'année précédente, 24 % des licenciés sont des femmes et 76 % des hommes.

En 2020, le délégataire poursuit, selon les mêmes modalités, la réalisation d'une enquête de satisfaction via une plateforme internet. Le questionnaire a été envoyé à 2 483 personnes avec un taux de retour de 18 % et un taux de satisfaction de 70 %, en progression de 2 points. L'enquête fait ressortir les principaux éléments suivants :

- points forts :

- . accueil téléphonique (86 % de satisfaction),
- . accueil/courtoisie du personnel (84 % de satisfaits),
- . satisfaction des horaires d'ouverture de l'accueil (83 %),
- . qualité du service d'accueil et des informations fournies (83 %),

. indication/signalisation pour accéder au golf (81 %) ;

- points faibles :

- . qualité/efficacité de l'aire de lavage (seulement 48 % de satisfaits),
- . départs (53 %),
- . rapport qualité/prix du restaurant (54 %),
- . qualité du repas (57 %),
- . qualité des tapis (59 %).

En 2020, le budget des investissements réalisés est de 415 000 € HT, contre 93 000 € en 2019. L'augmentation importante de ce budget est liée à la mise en place de différentes actions préparatoires au chantier de construction du *Club house* (études préalables, études de maîtrise d'œuvre dont honoraires d'architecte, etc.). Le délégataire investit également dans 4 nouvelles voiturettes électriques et du matériel d'entretien.

Concernant les actions de développement durable, le délégataire poursuit ses efforts en 2020 malgré le contexte sanitaire, notamment, en matière de gestion de la ressource en eau (poursuite du programme de remplacement des arroseurs) et de réduction des traitements phytosanitaires, remplacés dès que c'est possible par des opérations mécaniques.

En conclusion, les points notables du rapport du délégataire Blue green groupe SAUR sur l'exercice 2020 sont :

- la poursuite des investissements en matériel et la préparation des gros travaux prévus au contrat,
- une activité et un équilibre économique qui se maintiennent malgré la crise sanitaire et les périodes de fermeture.

Le rapport du délégataire a été soumis pour avis à la séance plénière de la CCSPL du 26 octobre 2021. Il appartient donc au Conseil de l'examiner pour en prendre acte ;

Vu l'avis de la CCSPL comme ci-après annexé ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission éducation, culture, patrimoine et sport ;

#### DELIBERE

**Prend acte** du rapport 2020 produit par la société Bluegreen groupe SAUR au titre de la délégation de service public pour la conception, la réalisation et le financement des travaux d'amélioration et de restructuration des installations golfiques ainsi que la gestion et l'exploitation du service public du golf de Lyon-Chassieu.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

Accusé de réception en préfecture : 069-200046977-20211213-272409-DE-1-1 Date de télétransmission : 16 décembre 2021 Date de réception préfecture : 16 décembre 2021
---